

DECISION RELATIVE A LA SIGNATURE DE L'AVENANT N°2

Ajout de références au BPU concernant le marché relatif à la fourniture et livraison de produits d'entretien pour les établissements du Grand Cubzaguais Communauté de Communes – Lots 2 et 3

La Présidente du Grand Cubzaguais Communauté de Communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2016-360 relatif aux marchés publics,

Vu la délibération n°2020-82 en date du 16 juillet 2020 par laquelle il a été accordé délégation de pouvoir à la Présidente pour agir en son nom dans les domaines précisés à l'article L.5211-9 du code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n°24-2019 du 7 juin 2019 relative aux prestataires retenus pour le marché relatif à la fourniture et livraison de produits d'entretien pour les établissements du Grand Cubzaguais Communauté de Communes et en particulier pour les lots n°2 et3,

Considérant l'ajout de nouveaux produits avec des prix remisés au bordereau de prix unitaires de l'accord-cadre pour la fourniture et la livraison de produits d'entretien pour les établissements du Grand Cubzaguais Communauté de Communes,

Considérant que ces prix sont révisables à date anniversaire de la notification de l'accord-cadre, conformément aux dispositions de l'article 3.3 du cahier des charges,

Décide,

Article 1 : L'avenant n°2 complétant le BPU des lots n°2 et 3 attribués à l'entreprise GROUPE PLG SUD-OUEST par l'ajout de nouveaux produits remisés est signé.

Article 2 : Le présent avenant n'a pas d'incidence financière.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 4 : La présente décision sera transmise à :

- Madame la Sous-Préfète de Blaye
- Madame le Trésorier payeur de Saint-André de Cubzac,
- Aux intéressés.

Fait à Saint-André de Cubzac,
La Présidente,

Signé par : Valérie Guinaudie
Date : 01/10/2021
Qualité : Parapheur Président CC
Grand Cubzaguais

Valérie GUINAUDIE.